



Club Français
Bulldog Continental

www.bulldog-continental.fr



*CLUB OFFICIEL DE RACE AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET AFFILIÉ À LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE*

7^{ème} EXPOSITION NATIONALE D'ÉLEVAGE
Samedi 24 et dimanche 25 septembre 2022
Beaussais sur Mer en Côtes d'Armor



**Avec attribution du CACS de la SCC comptant pour le titre de Champion de France et qualificative pour le Concours Général Agricole 2023
Confirmations et Tests d'Aptitudes Naturelles et de Sociabilité**

Clôture définitive des engagements le 12 septembre 2022

Engagements sur cedia.fr uniquement (Pas d'engagement papier)

ADRESSE DE L'EXPOSITION

Salle des Sports -Lotissement la Prée Neuve

PLOUBALAY - 22650-BEAUSSAIS sur MER

Coordonnées GPS :

48.57716335151183, -2.1433495153393145



Tarifs d'engagements 7ème Nationale d'Élevage de Beaussais sur Mer

	Membres du CFBC	non Membres du CFBC	Membres du CFBC	non Membres du CFBC	Membres du CFBC	non Membres du CFBC
Classes	1er chien		2ème chien		3ème chien et suivants	
Intermédiaire Ouverte Champion Jeune	35€	50€	25€	40€	15€	30€
Baby Puppy Vétéran	10€	25€				
Ne concourant pas	gratuit mais inscription obligatoire					
TAN	25€	45€	avec engagement à l'expo			
Confirmation	gratuite	gratuite				
TAN seul	40€	60€	sans engagement à l'expo			
Confirmation seule	30€	50€				
Lots d'affixe Lots reproducteurs Couples et paires	Gratuits et obligation que tous les chiens participants soient inscrits à l'exposition (inscriptions le jour de l'expo)					

Le tarif membres du CFBC s'applique aux adhérents à jour de leur cotisation 2022, les inscriptions qui utilisent de manière induite le tarif membre seront refusées.

Dans quelle classe engager mon « Conti » ?

Baby : de 4 à 6 mois

Puppy : de 6 à 9 mois

Jeune : de 9 à 18 mois

Intermédiaire : de 15 à 24 mois

Ouverte : à partir de 15 mois

Champion : classe réservée aux chiens titulaires d'un titre de champion validé sur LOF Sélect

Vétéran : à partir de 8 ans

* Paire : 2 mâles ou 2 femelles appartenant au même propriétaire

* Couple : 1 mâle et 1 femelle appartenant au même propriétaire

* Lot d'Élevage : 3 à 5 chiens ayant le même affixe

* Lot de Reproducteur : un parent accompagné de 3 à 5 de ses descendants en 1^{ère} génération

* Inscriptions sur place auprès du secrétaire de ring

LES JUGES DE L'EXPOSITION

Madame Ginette HUFSCHMID (CH)

Toutes les classes femelles



Juge FCI de Boxer et Bulldog Continental.

Présidente de la commission des sélections et responsable des expositions du Continental Bulldog Club Suisse.

Responsable de la commission des sélections du Boxer Club Suisse.

Monsieur Pascal Trifilieff (FR)

Toutes les classes mâles



Juge FCI de Boxer, Bulldog Continental, Dogue de Bordeaux Mastiff et Bullmastiff.

Éleveur de Boxer, Bulldog Continental et Teckel nain poil dur.

Responsable de la commission d'élevage au comité de l'AFB (Association Française du Boxer)

Responsable de la commission d'élevage au comité du WUBOX (Word Union Boxer)

Jury collégial avec les deux juges pour désignation des Meilleurs, CACS, RCACS, BIS & BOS, paires, couples, lots d'affixes et d'élevages.

LE PROGRAMME

Salle des Sports - Lotissement la Prée Neuve - PLOUBALAY - 22650-BEAUSSAIS sur MER

Samedi 24/09/2022 :

- 13h00/16h00 : Tests d'Aptitudes Naturelles, * Pesées, toisages et confirmations. *Les chiens engagés pour le TAN doivent avoir 10 mois ou plus à la date du 24/09/2022.*
- 16h30 : Assemblée Générale du C.F.B.C
- 19h30 : Repas du Club au golf de Lancieux (sur inscription préalable).

** Afin de gagner du temps pour vous comme pour les organisateurs, les pesées, toisages et confirmations peuvent être faites le samedi, même si vous ne faites pas passer le TAN à votre chien.*

Attention : Passage des TAN uniquement le samedi, il n'y aura pas de TAN le dimanche

Dimanche 25/09/2022 :

- Accueil des participants à partir de 08h00.
- 08h00/9h00 (heure limite) : Pesées et toisages des participants non présents le samedi.
- 09h30 / 13h00 : Jugements
- 13H00 / 14h00 : Buffet participatif, auquel vous êtes tous conviés et où chacun amène une spécialité de sa région pour le déjeuner.
- 14h00 : Suite et fin des jugements
Jury collégial pour la désignation des meilleurs de l'exposition, lots d'affixe, lots de reproducteur, couples et paires.

Le jury, l'organisation et les horaires de cette exposition pourront être modifiés par les organisateurs suivant le nombre de chiens engagés.

REPAS DU CLUB DU SAMEDI SOIR

Soirée privée au Golf de Lancieux
Apéritif à partir de 19h30 – Repas 20h30

Adresse : Les Terrasses du Golf – Avenue des Ajoncs – 22770 – LANCIEUX
Coordonnées GPS : 48.60414298086586, -2.1590869435991373

Réservation et règlement sur cedia.fr avant le 12 septembre 2022

35,00 € par personne (boissons offertes par le CFBC)
Menu enfants 5,00 € (déduction faite de la participation du CFBC)



MENU

Apéritif Cocktail (19h30/20h30)

Assortiment de bouchées apéritives (Mini Wrap de saumon, mini croque-monsieur, accras de morue, samoussas...)
Soupe de Champagne

Plat principal (au choix***)

Tajine de poulet aux légumes
ou Effiloché de Raie, écrasé de pommes de terre

Dessert (au choix***)

Moelleux au chocolat (cœur coulant)
ou Far Breton

Menu enfant

Mini burger
Boisson à choisir
Dessert (**choix***** ci-dessus)

choix*** Vos choix nominatifs devons nous être
communiqués par mail impérativement avant le 12/09/2022
pour commande au restaurateur à cette adresse :
bulldog-continental@orange.fr



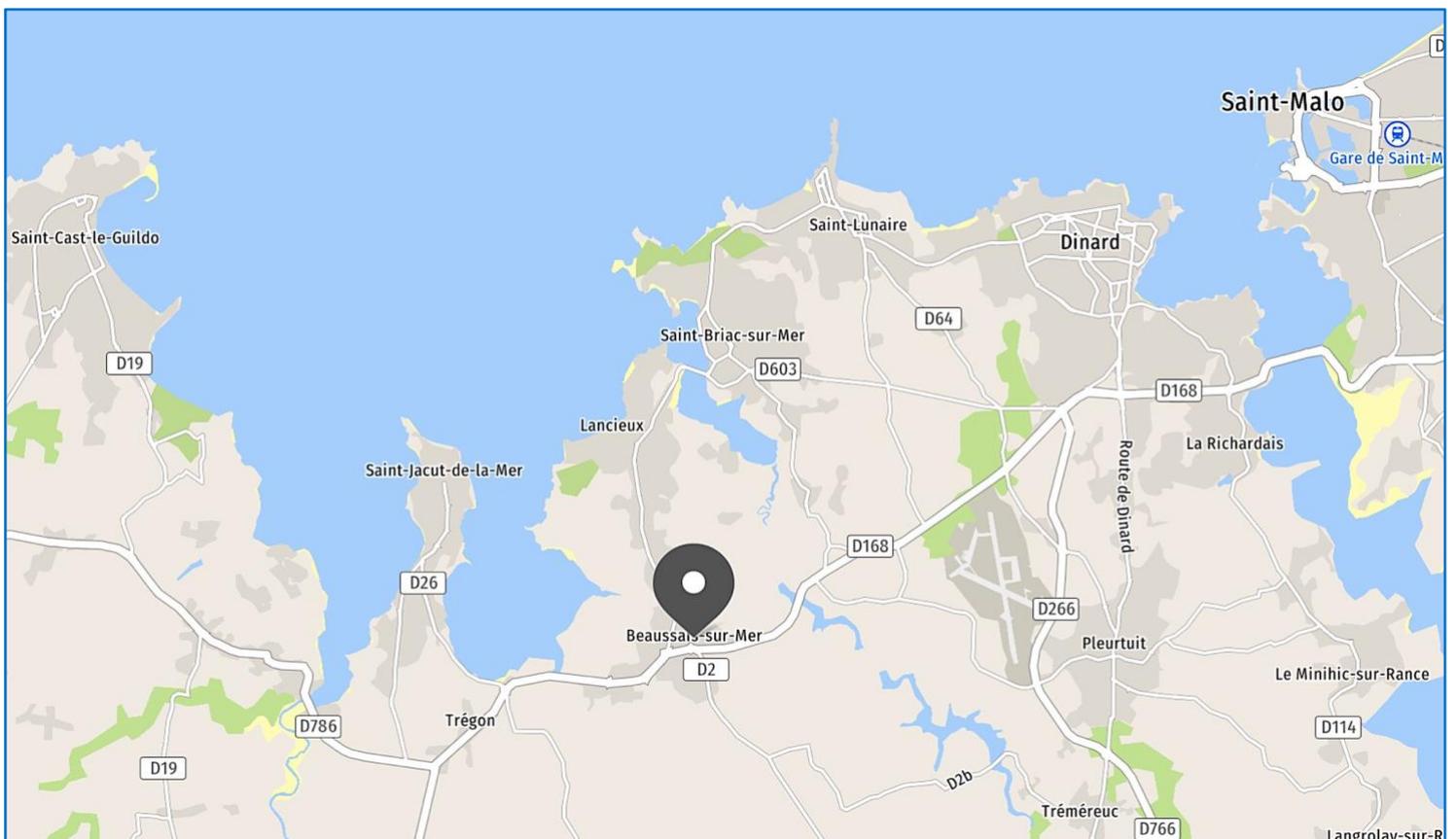
Cette 7^{ème} Nationale d'Élevage est la 4^{ème} consécutive en Bretagne, la prochaine sera en Centre France.

Nous espérons vous y retrouver nombreux pour cette dernière édition

Bzh

Quelques suggestions de logements à proximité

Campings avec locations mobil-home et hôtel				
Camping LONCHAMPS	02-99-46-33-98	773, Boulevard de Saint Cast	35800	Saint LUNAIRE
Camping ÉMERAUDE	05-64-10-20-20	7, Chemin de la Souris	35800	Saint BRIAC SUR MER
Camping LE VILLEU	02-96-86-21-67	5, rue Bénédiction	22770	LANCIEUX
Camping LES MIELLES	02-96-41-87-60	Boulevard de la Vieux Ville	22380	Saint CAST LE GUILDO
Camping PEN GUEN	02-96-41-92-18	Avenue de Pen Guen	22380	Saint CAST LE GUILDO
Hôtel des BAINS	02-96-86-31-33	20, rue Poncel	22770	LANCIEUX





EXTRAITS DU REGLEMENT DES EXPOSITIONS

ENGAGEMENTS

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix sauf par les juges qui ne peuvent présenter que des chiens leur appartenant, et à l'exception de ceux qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines.

Seront refusés :

- a) Les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements.
- b) Les chiens engagés au tarif préférentiel « membre du CFBC » des propriétaires qui ne sont pas inscrits au club de race, ou qui ne sont pas à jour de cotisation pour l'année 2022, ou qui ne sont pas propriétaire du chien.
- c) Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition.
- d) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe Lot d'Élevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris. Les droits d'engagements resteront acquis au CFBC même si l'exposant ne peut se présenter.

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS

Le montant des engagements doit être adressé en même temps que l'inscription via cedia.fr

CATALOGUE

Un catalogue sera distribué à l'ouverture de l'exposition à chaque exposant.

REFUS OU EXCLUSIONS

1°) des engagements – Le CFBC se réserve le droit de refuser tout engagement qu'il croirait ne pas devoir admettre et de le rembourser même après l'avoir accepté.

2°) des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) ceux refusés par le Service vétérinaire.
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- c) ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

RECLAMATIONS

Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements qui sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 100€ qui restera acquise à l'Association si après examen elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et concours organisés par la SCC avec extension possible aux manifestations organisées par ses associations affiliées :

Les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur.

Ceux qui auront fait une fausse déclaration.

Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de l'Association.

Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité.

Ceux qui auront remplacé un chien engagé par un autre. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la SCC.

JUGEMENTS

Les juges officient seuls ou à plusieurs en jury collégial et peuvent être assistés d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète.

Un juge défaillant peut être remplacé par un suppléant ou tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

Les juges attribueront selon la valeur du chien l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante:

EXCELLENT : Qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du Standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, réalisant un ensemble harmonieux et équilibré, « ayant de la classe » et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer ses petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

TRES BON : Qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions, en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON : Qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux ci ne soient pas réhivitoires.

SUFFISANT : Qualificatif attribué à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires, ou pas en condition physique.

- Tous les chiens devront passer au contrôle vétérinaire le jour de l'exposition, présenter leur carnet de vaccination et être obligatoirement mesurés, toisés et pesés avant les jugements.

Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer LA PRIORITE lors de toute exposition canine.

L'exposant est responsable du bien-être du chien qu'il a inscrit à la manifestation. Il doit prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'éviter de placer l'animal dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé.

Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC.

Club Français du Bulldog Continental
CLUB OFFICIEL DE RACE AFFILIÉ À LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE



67 rue de Joliet- PLOUBALAY
22650 BEAUSSAIS sur MER
Tel : 02-96-85-39-85
www.bulldog-continental.fr

